

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT. À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progres.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Table with subscription rates: Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, 12 0 0; Abonnement à l'Album Mensuel Littéraire et Musical, 12 0 0; Aux deux publications réunies, 24 10 0.

COMPAGNIE

D'Assurance Mutuelle

Contre le feu du Comté de Montréal.

AVIS.

LES Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal sont par le présent notifiés que quatre répartitions de dividendes ont été chargés et déclarés payables pendant l'année sur les billets de prime, aux dates respectives qui suivent, savoir :

- 4 par cent, le 4 Octobre, A. M. 1845. 1 idem 23 Mai, " 1846. 1 idem 4 Août, P. M. 1846. 1 idem 17 Août, " " "

Et que les dits Dividendes ou répartitions formant tout sept par cent, devront être payés au Bureau de la Compagnie de cette ville, le ou avant le cinquième jour d'Octobre prochain conformément aux actes de la 4me et 6me années de Guillaume IV. chap. 33, de la 4me et 5me Victoria, chap. 40, de la 6me Victoria, chap. 17 et 18, et de la 8me Victoria, chap. 64, et suivant les Règlements de l'Ins-titution.

Par ordre du Bureau, P. L. Le TOURNEUX, SECRETAIRE ET TRESORIER.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal, Montréal, 21 août, 1846.

COMPAGNIE

D'Assurance Mutuelle

Contre le feu du Comté de Montréal.

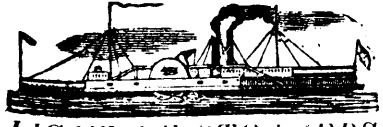
AVIS.

L'Assemblée annuelle des membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement en la ville de Montréal, LUNDI le cinquième jour d'OCTOBRE prochain, à ONZE heures du matin.

Afin d'être un nouveau bureau de Directeurs pour l'année prochaine, conformément aux Actes d'Incorporation et suivant les règlements de la compagnie. Il sera là et alors soumis à l'Assemblée un état des affaires de l'Ins-titution.

Par ordre du Bureau, P. L. Le TOURNEUX, SECRETAIRE.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal, Montréal, 21 août, 1846.



LIGNE DE STEAMERS

entre Montreal et Quebec.

JUSQU'A avis, ultérieur, le prix du Passage par les Steamers "MONTREAL" "QUEEN" et "LORD SYDENHAM" sera comme suit : Passagers de chambre (les repas compris) 10s 0d. Passagers d'avant 2s 6d. Le fret, suivant le Tarif.

JOHN TORRANCE et Cie. Agts. M. et Q. Steam. Bt. Co.

ECOLE COMMERCIALE

DE BONSECOURS.

L'ECOLE COMMERCIALE de Notre-Dame de Bonsecours s'ouvrira MARDI le premier de Septembre prochain. H. C. SHARING.

Montréal, 11 août.

La rentrée des élèves aura lieu au Collège de Maské le 16 de septembre. On prie bien les parents d'éviter les inconveniens qui pourraient résulter s'ils n'étaient pas exactes à envoyer leur enfants sans retard.

J. LAROCHE, Pire. Les journaux français de Montréal sont priés de se procurer 3 fois cette annonce.

CATÉCHISME D'ÉCONOMIE POLITIQUE, OU Instruction familière, qui montre de quelle façon les richesses sont produites, distribuées et consommées dans la société. Par J. B. SAY.

Revue et augmentée de notes et d'une préface, par M. CHARLES COMTE. 1 volume in-12. 1er septembre.

AVIS.

LA SOCIÉTÉ ci-devant existante entre HARRISON STEPHENS, JOHN YOUNG et ROMEO H. STEPHENS, sous noms de STEPHENS, YOUNG et Cie., a été dissoute, aujourd'hui, par consentement mutuel.

Toutes dettes dues à, et par la dite Société, seront réglées par JOHN YOUNG et BENJAMIN HOLMES.

HARRISON STEPHENS, JOHN YOUNG, ROMEO H. STEPHENS, Montréal, 1er septembre 1846.

AVIS.

LES AFFAIRES faites jusqu'ici par MM. HARRISON STEPHENS, JOHN YOUNG et ROMEO H. STEPHENS, seront CONTLINUES par les soussignés, sous les noms de STEPHENS, YOUNG et Cie.

JOHN YOUNG, BENJAMIN HOLMES. Montréal, 1er septembre 1846.

M. P. C. de LAMOURONX. Le Soussigné vient de recevoir quelques caisses de cet excellent Sirop. Pharmacie Centrale, 69, rue St. Paul. 1er septembre.

Le Soussigné a enfin la satisfaction d'annoncer qu'après avoir éprouvé un retard injuste et vexatoire de quatre années, il peut maintenant reprendre la PUBLICATION DE

MAGNIFIQUE PLAN

GRAVÉ

DES Opérations Navales et Militaires

DEVANT QUÉBEC,

ET DE

La mort de Wolfe,

Sous le Patronage distingué de Son Excellence le Lieutenant Général le très-Honorable COMTE DE CATHCARTH.

Avant l'interruption de la publication, le Soussigné avait été honoré du patronage le plus distingué dans le ROYAUME UNI—aussi de l'approbation unanime et de l'encouragement de toutes les villes incorporées de L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD et la dernière approbation de son ouvrage lui a été récemment donnée par le vote unanime des Communes du Canada.

Les copies de cette gravure ont été jusqu'à aujourd'hui livrées aux Souscripteurs seulement, c'est pour eux que les copies qui restent à livrer sont destinées.

ALFRED HAWKINS,

Mont Pleasant Québec.

Août 1846.

On reçoit à ce Bureau les noms des Souscripteur

Le certificat qui suit fut présenté à M. Hawkins à Londres, par l'officier distingué dont il porte le nom

D'après une connaissance parfaite des environs de Québec ayant résidé là pendant dix ans, la plus grande partie de ce temps sur les Paines d'Abraham, et d'après une connaissance générale des opérations de 1759 telles que détaillées dans divers publications, et telles que décrites par des individus qui eurent une part à ces opérations, je crois pouvoir recommander le Plan de M. Alfred Hawkins comme méritant bien l'attention de ceux à qui il est dédié et le patronage du public anglais.

(Signé) JOHN HARVEY.

PROSPÉCTUS

D'UNE MAISON D'ÉDUCATION

A L'INDUSTRIE.

Un nouvel Institut, sous la présidence de messire Mansault, V. G., et curé du lieu, ouvrira ses classes le 15 de septembre. En attendant l'arrivée des frères de l'ordre de St. Viator, qui doivent avoir la conduite de cette maison, des ecclésiastiques prendront la direction des classes. On y enseignera la lecture et l'écriture tant en français qu'en anglais et les premières règles; mais il y aura aussi des classes plus élevées où on enseignera l'arithmétique dans toutes ses branches, la tenue des livres de comptes, la géométrie, l'usage des globes, l'histoire et le dessin: enfin toutes les parties de l'instruction qui sont le plus en usage dans le monde. On sera aussi en mesure de donner, dans le cours de l'année, des leçons de musique aux élèves pour le piano et l'orgue dans le but de former des organistes pour la campagne.

Les écoliers résideront constamment à l'Académie et y coucheront afin d'être élevé dans la discipline chrétienne sous la vue de maîtres religieux, mais il leur sera donné un temps convenable pour aller prendre leurs repas chez eux ou à leur maison de pension. Pour les conditions, on pourra s'adresser à messire Mansault, président. Les avantages qu'on trouvera dans cet établissement engageront sans doute les parents à y envoyer leur enfants. On n'aurait jamais pu choisir un local plus agréable et meilleur pour la santé; la belle rivière de l'Assomption, qui passe à quelques arpens de cette maison, ne contribue pas peu à la salubrité de l'air et fournira aux élèves d'agréables promenades les jours de congé. Cette maison étant plus rapprochée de l'église que du village évitera aux enfants biens des distractions, en même temps quelle leur donnera le moyen de remplir facilement tous devoirs de religion et même leurs petits exercices de piété suivant leur piété et leur dévotion.

25 août.

Établissement à vendre.

MAISON, caves et glacière, cours, jardins, écuries, colombier et autres dépendances au village de la paroisse St. Benoît. Ensemble, ou séparément, plusieurs autres emplacements dans le même village, un verger et diverses prairies, terres et fermes dans la même paroisse. Titres incontestables.

Conditions faciles, une partie du prix exigée comptant le reste payable en neuf ou dix années. S'adresser sur le lieu à M. Girouard. St. Benoît, 11 août, 1846.

Terres et Emplacements

A VENDRE DANS LES COMTÉS DE

VERCHÈRES RICHELIEU ET ST.

HYACINTHE.

LES Soussignés offre en vente nombre de terres en bon état de culture situées dans les Comtés de Vercheres, Richelieu et St. Hyacinthe et ayant depuis 60 jusqu'à 300 arpents en superficie.

Plusieurs de ces localités les plus désirables en Canada, à peu de distance de la Ligne du Chemin de Fer, qui doit être construit entre le St. Laurent et l'Océan Atlantique. Les autres sont situées dans le voisinage du chemin de bois actuellement en voie de construction entre Chambly et Granby.

Aussi à vendre des emplacements dans les villages florissants de St. Hyacinthe et de St. Césaire. Et à louer à des conditions avantageuses une distillerie située au Village DEBARTZCH, paroisse de St. Charles.

S'adresser à KIERZKOWSKI, à St. Charles. Ou à LEWIS T DRUMMOND, M. P. P. Coin des rues Craig et St. Joseph. Montréal, 25 août.

PLACE DANS UN BANC.

A LOUER

A louer une place dans un banc de la Nef de l'église paroissiale de cette ville, No. 196 s'adresser au Bureau de la Revue Canadienne. Montréal 15 septembre 1846.

HOTEL DE MINERVE A L'ASSOMPTION.

SES AMÉLIORATIONS.

OUTRE la beauté et les avantages de cette maison, son aisance, quoiqu'elle soit déjà très connue M. JETTY y a encore fait ajouter une aile qui donnera toute espèce de commodités à cet édifice.

M. PIERRE PERRAULT déjà bien connu dans cette branche de commerce comme on a pu en juger lorsqu'il tenait l'Hôtel de Varannes, vient de s'associer à M. CHARLES ARCHAMBAULT, Photellier actuel. Ces deux Messieurs se proposent de tenir cette maison sur le plus grand pied, en sorte que le voyageur y trouverait toute chose confortable. Ces Messieurs se flattent aussi de la faveur publique.

TATTERSALL,



PAR

P. FOURNIER, CHEVEAUX, VOITURES, HRNAIS, ETC.

DÉPÔT,

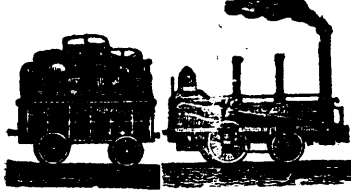
LA PORTE VOISINE DE LA STATION DE POLICE, DANS LES COURS DE L'HOTEL DU PAVILLON, RUE SAINT-BONAVENTURE.

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a ouvert un TATTERSALL pour la vente des CHEVEAUX, &c., et il espère recevoir un encouragement libéral de la part de ceux d'entre le public qui voudront bien le patronner; ses chevaux seront modérés. Ses écuries peuvent contenir 24 chevaux et de bonnes remises pour voitures.

Il fera des ventes chaque MARDI et VENDREDI de la semaine à ONZE heures A. M.

P. FOURNIER, Encanteur et Courtier.

1er septembre.



CHEMIN DE FER

DU

ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

Avis aux contracteurs.

DES SOUMISSIONS seront reçues au Bureau de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE, No. 18, Petite rue St. Jacques, dans la cité de Montréal, jusqu'au VINGT-QUATRE SEPTEMBRE prochain pour le NIVELAGE, la MACONNERIE et les PONTS d'une DIVISION DU CHEMIN, s'étendant depuis le FLEUVE ST. LAURENT jusqu'au VILLAGE de ST. HYACINTHE, distance d'environ 30 milles.

Les PLANS, PROFILS et DEVIS peuvent être vus, et toutes les informations nécessaires reçues aux Chambres de l'Ingénieur, aux Bureaux de la Compagnie, à Montréal, le ou après le 15 du mois.

Les personnes qui feront des propositions pour les travaux ou une partie d'eux sont priées d'accompagner leurs soumissions de sûretés suffisantes.

Par ordre du Bureau, THOMAS STEERS, Secrétaire. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique. Montréal 28 août 1846.

CHEMIN DE FER

DU

ST. LAURENT DE L'ATLANTIQUE.

AVIS

LES ACTIONNAIRES de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE, ayant à leur Assemblée générale tenue le 22 courant, résolu unanimement de commencer immédiatement le chemin de fer, ce qui a rendu absolues les souscriptions au capital requies sous condition (après le 30 ultimo) les nouveaux Actionnaires sont requis de payer le premier versement de 24 1/2 cent courants par part, au Trésorier, au Bureau de la Compagnie. 18, petite rue St. Jacques.

Par ordre du Bureau, THOMAS STEERS, Secrétaire. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, Montréal, 25 août 1846.

MARCHANDISES SECHES, HARDWARE FAITES,

MAGASIN N° 177, RUE ST. PAUL.

Le soussigné reçoit maintenant un grand assortiment de Marchandises et de hardes faites telles que, PALETONS d'hiver, FRACS, SRTOUTS, MANTEAUX, PANTALONS, GILETS, VESTES, &c. des meilleurs patrons, et une variété considérable d'effets d'automne et d'hiver dont il disposera à DIX POUR CENT meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette ville.

Le soussigné ayant à son emploi des tailleurs habiles se chargera de la confection de toutes capées d'habits et d'habillements, dans le dernier goût. Il appelle l'attention des marchands du Haut-Canada et de la Campagne sur son fonds de marchandises. Il trouveront de grands avantages à visiter son établissement.

LOUIS FLAMONDON. Montréal, 11 Sept.

REVUE MÉDICALE.

DU SUICIDE.

Le suicide a toujours été un sujet de méditations pour les moralistes; mais, depuis quelques années, il a plus particulièrement appelé leur attention. Il était, en effet, impossible qu'il en fut autrement, en voyant la progression croissante des suicides, établie par les comptes-rendus de la justice criminelle; ainsi, en 1827, il y eut 1,542 suicides; en 1828, 1,751; en 1829, 1,901; en 1831, 2,004; en 1832, 2,156; en 1836, 2,340; en 1837, 2,443; en 1838, 2,586; en 1839, 2,747; enfin, en 1845, 3040.

Nous ne parlons point ici des tentatives de suicide, qu'on évalue à deux fois autant.

L'augmentation n'a pas été moins remarquable dans le département de la Seine, qui en compte du cinquième au sixième du nombre total; ainsi, tandis qu'en 1834 la proportion était de 352, elle s'est élevée en 1843, à 541; l'accroissement de la population doit, sans doute, être pris en considération, mais il suffit d'étudier les rapports pour voir qu'il y a là autre chose.

Les opinions les plus diverses ont été émises sur le suicide: les uns le regardent comme un acte libre, qui entraîne une responsabilité; les autres, comme le résultat de la folie.

Ceux-ci le vantent comme une preuve de courage, ceux-là le condamnent comme un exemple de lâcheté; la religion en fait un crime, et la morale une action coupable.

Toutes ces opinions ont un côté vrai; dès qu'elles veulent régner d'une manière exclusive, elles conduisent à l'erreur. Prendre tout ramener à l'unité, en psychologie, en morale, en médecine, c'est oublier que l'homme est un sujet merveilleusement vain, divers et ondoyant, qu'il est malaisé d'y fonder jugement constant.

Il y a d'ailleurs un moyen d'éclaircir la question, c'est de remonter à la source des causes qui déterminent le suicide; parmi celles qui figurent dans le compte général de la justice criminelle en 1839, on trouve, en première ligne:

Table with suicide causes: La misère et les revers de fortune... 433; Les affections de famille... 272; L'amour, la jalousie, l'inconduite... 248; Les contrariétés diverses... 272; Les maladies cérébrales (y compris la folie)... 763; L'ivresse, l'ivrognerie... 147; Les souffrances physiques... 258; Les suicides après assassinat, empoisonnement, incendie... 29; Les motifs inconnus... 315.

2,747

En résumé, souffrances morales et physiques, voilà le grand pivot sur lequel tourne le suicide, c'est une analogie de plus avec la folie. Est-ce à dire pour cela que le suicide est toujours un acte de folie, une maladie? Nous ne saurions assez protester contre une semblable doctrine, dont les conséquences fâcheuses sont d'ailleurs faciles à prévoir. Les Malthus au petit pied qui ont donné cette solution, croient sans doute avoir simplifié la question; mais si au lieu de faire des théories, ils s'étaient donné la peine d'ouvrir les archives, si précieuses, du parquet, ils auraient vu que les choses ne se passaient point ainsi.

Il peut être fort rassurant pour les consciences de prétendre, lorsque la misère jette un homme dans le suicide, qu'il était insensé; mais la plus légère observation des faits vient troubler cette quêtude: les preuves surabondent. Je choisis, au hasard, dans les cinq mille biographies qui ont passé sous mes yeux, et que j'ai toutes lues avec soin; le premier exemple que je prends, est celui d'un père qui s'asphyxie, pendant l'absence de sa fille:

"Ma chère enfant, lui écrit-il, j'ai soixante-neuf ans, je suis infirme, paralysé, presque aveugle; j'ai tout fait pour cesser d'être à ta charge, je n'ai pu réussir à rien; lorsque je me suis traîné aux hôpitaux pour y réclamer mon admission, on m'a répondu que je n'avais pas l'âge! Depuis six mois, tu éprouves tes ressources; il ne passe pas de semaine que tu ne portes quelque effet au Mont-de-Piété; la fin de tout cela est certaine, c'est la plus affreuse misère pour nous deux; il vaut cent fois mieux que je termine ma pénible existence. Je profite du moment où tu es sortie; quand tu rentreras, tous mes maux seront terminés, et tu n'auras plus à travailler que pour toi."

Dans le second exemple, c'est un homme que le désir de s'enrichir promptement a conduit à une ruine complète; voici la lettre dans laquelle il fait connaître les motifs de son suicide: "Ma chère femme, il faut absolument nous quitter; depuis six mois, je lutte contre cette fatale résolution: l'instinct de la vie est si fort! et néanmoins, en cédant à l'idée qui m'obsédait, le mal aurait été moins grand. J'avais tant souffert dans ma jeunesse, que je m'étais juré de mettre fin à mon existence, si la misère venait m'assaillir une seconde fois. A dix-huit ans, pour échapper aux privations de toute na-

ture, je résolus d'aller chercher la mort dans les combats; aujourd'hui, je n'ai plus la même ressource. Tu me maudiras, tendre amie, car je te laisse dans une véritable détresse; cependant, tout n'est pas encore perdu, si notre fils sait apprécier les sacrifices que nous avons faits pour lui, il n'abandonnera pas sa mère.

"Faut-il, qu'après les angoisses de ma jeunesse, je me sois laissé aller aux spéculations de la Bourse? Devais-je oublier que jamais je n'avais pu faire le moindre gain aux jeux de hasard, et qu'ils m'inspiraient un éloignement invincible? Puisque la Providence m'avait envoyé un héritage, j'aurais dû rester tranquille; l'ambition et les mauvais conseils m'ont perdu.

"Maudit soit celui qui m'a entraîné dans une route aussi pernicieuse; sans lui, nous serions encore heureux; mais en vantant les opérations de la bourse, en excitant mon amour propre, en accusant mon incapacité, il m'a engagé dans cette voie périlleuse. Toi aussi, ma chère femme, en approuvant ses perfides conseils (loin de moi la pensée de t'en faire des reproches!) tu m'as également excité. Tous les torts sont de mon côté: je n'aurais point dû jouer, car les bons avis ne m'avaient point manqué.

"Il me restait encore quelques faibles ressources, avec lesquelles j'aurais pu prolonger mon existence; je n'ai pu résister à la pensée de te voir dans la misère; moi qui depuis mon mariage n'avais eu qu'une seule idée, celle de te créer une position assurée, je suis resté sans forces, devant un aussi triste résultat.

"Et toi, mon cher fils, qui, après ta mère, étais l'objet de toutes mes sollicitudes, que l'exemple de ton pauvre père te serve de leçon; c'était avec joie que je te voyais grandir dans les principes de l'honneur; ta bonne conduite t'avait déjà fait une réputation parmi les personnes de notre connaissance. Tu ne m'auras plus pour te guider; deviens le consolateur et le soutien de ta mère. Depuis six mois, je désirais ardemment te confier mes peines; m'entendre avec toi, pour réparer nos malheurs; mais la honte de l'aveu a été plus forte que ma volonté.

"Cher enfant, je suis une victime de la misère; j'ai lutté contre elle, je croyais l'avoir vaincue: une ambition exagérée a tout anéanti; me voilà retombé, aujourd'hui, dans le gouffre, avec trente ans de plus. Je suis heureux de t'avoir donné de l'éducation: elle t'aidera à sortir de la malheureuse position où ma mort va vous mettre. Lorsque tu seras en âge de te marier, prends une femme qui t'apporte quelque fortune, car rien ne brise plus les liens conjugaux que les étreintes de la pauvreté.

"A Dieu, mes chers amis, je vous embrasse le désespoir dans le cœur, mon dernier soupir est pour vous."

Je le demande, où trouver dans une pareille lettre des signes de folie? Point de déclamation, point de poses théâtrales; c'est le désespoir d'un homme qui, parvenu à la fin de sa carrière, se voyant ruiné, et n'ayant plus cette énergie de la jeunesse et de l'âge mur, ne peut supporter la vue du spectre hideux de la misère. Cet exemple, que j'ai pris, entre des centaines d'autres, n'est-il pas la conséquence de cette soif de la fortune, de ce besoin d'arriver vite, qui se sont emparés des esprits? Pour résister, en pareil cas, il faut être religieux ou philosophe ou tous les deux à la fois, ce qui vaut beaucoup mieux.

La misère peut donc conduire au suicide sans qu'il y ait folie.

Histoire des noms des Etats-Unis.

Un journal de New-York donne l'origine suivante des noms des états de l'Union américaine: La Maine fut ainsi appelé vers l'an 1638, du nom de la province du Maine, en France, dont Henriette-Marie, reine d'Angleterre, était alors propriétaire.—New-Hampshire: le territoire de cet état fut acheté par la compagnie de Plymouth au capitaine Masson, et cédé à la compagnie des lettres-patentes du 7 novembre 1639; il regut son nom de celui de la province d'Angleterre, Hampshire, dont le capitaine Masson était gouverneur à Portsmouth. Le Vermont fut ainsi appelé par ses habitants, dans leur déclaration d'indépendance, le 16 janvier 1777; il vient de deux mots français, vert mont, ou verte montagne.—Massachusetts tire son nom d'une tribu d'Indiens qui habitent les environs de Boston. Ce nom paraît dériver de deux mots indiens qui signifient Montagnes bleues.—Rhode-Island fut ainsi nommé, en 1644, en mémoire de l'île de Rhodes, dans la Méditerranée.—Connecticut est le nom indien de la principale rivière de cet état.—New-York, en mémoire du duc d'York et d'Albanie, à qui le territoire de cet état avait été concédé.—Pennsylvanie, d'après William Penn, en 1681. Delaware prit son nom, en 1703, de la baie Delaware, sur les bords de laquelle cet état est situé, et où mourut lord delaware.—Maryland, en l'honneur de la reine Henriette Marie, femme de Charles Ier, consigné dans les lettres-patentes délivrées à lord Baltimore, le 30 juin



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 18 SEPTEMBRE, 1846.

ADRESSE AU GOUVERNEUR. — ETAT DE LA COLONIE. — ESPERANCES DE L'AVENIR.

On ne sait pas encore exactement quand viendra lord Elgin; quelques lettres reçues par le dernier steamer, annonçant qu'il devait s'embarquer le 4 septembre, d'autres pas avant le quatre octobre; quoiqu'il en soit, il est question en cette ville de présenter une adresse au nouveau gouverneur, pour le féliciter sur sa nomination. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il y a toute apparence d'une parfaite unanimité entre les citoyens de Montréal en cette occasion. Il faut pour cela qu'il soit bien entendu que cette adresse doit être exempte de tout esprit de parti, et exprime simplement la satisfaction générale, que cause au peuple de ce pays, la nomination d'un homme d'état dans la vigueur de l'âge, et qui a déjà fait preuve de capacité et de talents administratifs.

Nous espérons que nos concitoyens s'entendront parfaitement sur cette circonstance. Le pays est fatigué des dernières agitations politiques et ministérielles. Puissions l'arrivée de lord Elgin y mettre un terme! Nous avons besoin d'un conseil exécutif composé sur des bases larges et solides pour traverser la crise commerciale et sociale, dans laquelle nous fait tomber la nouvelle législation anglaise; nous disons crise sociale aussi bien que commerciale; car la grande question du *free trade* a véritablement amené ici comme ailleurs une révolution dans l'état social; de nouveaux liens se repaissant dans tous les rangs du peuple. L'esprit de leur propre conservation est inné chez les nations comme chez les individus. Hier encore les liens qui nous tenaient attachés à l'Angleterre étaient basés sur un système de protection mutuelle et réciproque; chacune des deux parties se partageait également les avantages et les inconvénients de ce contrat synallagmatique; aussi on a pu dire que jusqu'à aujourd'hui cette colonie n'a eu aucun autre existence commerciale qu'une existence toute relative à la mère-patrie, qui en faisant du Canada un vaste comptoir pour la vente des produits de ses manufactures, donnait en retour à nos divers et nombreux colons des avantages particuliers sur ses marchés. Or, en ce qui un pareil contrat a pu exister quelque temps, quelque bien à un pays jeune encore, qui n'a pu de ressources et de capitaux; mais maintenant, aujourd'hui on se prend à discuter la question, de savoir si les deux parties n'ont pas plus perdu que gagné par cet arrangement, et s'il ne serait pas plus avantageux à l'un et à l'autre de l'abolir. Cette question, il nous semble, l'Angleterre vient de prendre sur elle de la trancher d'un premier coup. En considérant sa propre situation intérieure elle s'est aperçue que l'état de choses existant était susceptible de produire les plus dangereux résultats, qu'il dérangeait tous ses calculs économiques et réduisait périodiquement sa population industrielle à une condition précaire et à la famine. De leur côté les colonies étaient gênées en leur état; leurs marchés souffrant de fluctuations constantes, et les populations manquant de cette énergie que l'Angleterre voulait leur communiquer; sous ces circonstances, la question devenait digne des plus sérieuses considérations; de même dans cet état, c'était s'exposer à l'anarchie, tandis que renverser un ordre de choses établies depuis des siècles, proclamer la liberté du commerce, n'était-ce pas s'aventurer sur un terrain inconnu, hasarder une expérience qui pouvait compromettre l'avenir de la nation, et qui dans tous les cas ne pouvait être tentée sans jeter le pays dans l'anarchie et l'iniquité? On sait comment de vrais patriotes, des hommes d'action et d'énergie ont travaillé à cette grande cause de la liberté du commerce; comment ils ont agité l'Angleterre à l'aide d'associations, comment ils ont continuellement éveillé l'attention publique à l'aide d'assemblées, de journaux et de pamphlets. Après de longues et d'ardentes discussions l'Angleterre devint convaincue que dans ce cas-ci, comme dans beaucoup d'autres, la politique la plus sage et la plus franche était la meilleure; elle a donc renoncé à l'industrie nationale si florissante que lorsqu'il était libre de toutes entraves. Telle était sa conviction le jour où lui précéda par elle l'abolition des lois sur les céréales, et où au lieu d'empêcher l'entrée dans ses ports des produits des nations de la terre, elle les invita toutes à s'y rendre en déclarant qu'elle avait assez confiance en elle-même, pour ne pas attarder du dehors cette protection qu'elle se voulait même plus imposer au dedans de ses propres états.

C'est une étrange et sérieuse nouvelle pour les colonies que celle qui leur annonce la destruction entière de cette basse protection de leur commerce et de leurs relations avec la mère-patrie. Des lors il devient évident que le système entier de gouvernement commercial colonial avait besoin d'être changé et que puisque la dépendance coloniale n'était plus appuyée sur le système de protection réciproque il fallait l'appuyer ailleurs; oui, il faudra l'appuyer ailleurs.

L'Angleterre par sa nouvelle politique a donné à ses colonies une nouvelle existence; en proclamant la liberté commerciale pour elle, elle a proclamé la liberté du commerce pour nous. Nous ne pouvons plus être à l'avenir un simple comptoir pour le commerce et la marine anglaise; nous ne pouvons plus être forcés d'aller sur le seul marché d'Angleterre; nous ne pouvons être qu'une communauté commerciale indépendante, libre d'acheter et de vendre sur le marché, qui nous conviendra le mieux, et devant, sous peine d'une ruine imminente, profiter de tous les avantages de notre position et de toutes nos ressources commerciales.

Il est, nous le savons des gens, qui sont d'opinion que le *free trade* amènera de suite l'indépendance totale du Canada de l'Angleterre; nous ne voyons pas que ce soit là une conséquence rigoureuse et inévitable. En nous ouvrant tous les marchés de la terre pour acheter et vendre, l'Angleterre au lieu de diminuer notre valeur pour elle-même, l'augmente. Avec notre importance commerciale, notre importance politique redoublée; l'Angleterre négligera moins pour notre protection

extérieure et elle conservera toujours de grands avantages dans ses relations de toutes sortes; d'ailleurs la protection que l'Angleterre donne à ses colonies ne lui coûte pas; elle sait que ces dernières font sa force et son importance politique; elle sait que le Canada est un des plus beaux fleurons de sa couronne et après y avoir dépensé des millions, elle ne voudrait pas lui voir perdre le fruit de ses travaux et de ses dépenses.

Mais aujourd'hui pour recueillir quelques avantages de nos immenses travaux publics, pour rétablir nos finances obérées, pour remplir nos coffres vides, pour rétablir la confiance et réveiller le commerce et l'industrie, que nous faut-il? Le commerce libre et rien autre chose que le commerce libre.

En vain quelques journaux de cette province écrient que le *Free Trade* mène à une séparation qu'il est dangereux, qu'il y a trahison de la demande. L'Angleterre connaît mieux sa politique que tous ces gens là. Elle comprendra que les colonies ne peuvent se maintenir, sans la liberté du commerce la plus absolue. Dites nous le donc, messieurs les *Anti-Free Traders*, si l'avenir les produits de tous les pays peuvent entrer librement dans la Grande Bretagne, comment voulez vous que nous ayons la moindre espérance et chance de succès à soutenir la concurrence, à moins d'avoir comme tous les autres pays, la faculté d'envoyer nos produits aux termes les plus avantageux? Aurons nous ces termes avantageux, si nous sommes obligés de payer un premium pour des vaisseaux anglais?

Quant aux considérations nationales, nous ne voyons pas qu'elles soient le moins du monde compromises dans la question. Si elles le sont, elles sont toutes en faveur de la liberté commerciale la plus illimitée dont les colonies puissent jouir. L'Angleterre ne peut recueillir aucun avantage à maintenir dans cette colonie des lois, qui au lieu de favoriser ses intérêts maritimes, leur seraient au contraire très préjudiciables, en poussant vers les Etats-Unis, tout cet immense commerce de transit, qu'une politique sage et libérale doit amener naturellement à travers cette Province, et dont l'Angleterre peut profiter aussi bien que nous. La question nationale, si question il y a, doit suivre et soit en fait la question de l'intérêt des colonies; elles se font une dans l'autre, et le jour où les droits différentiels tombent, les lois de navigation doivent tomber aussi.

C'est une question d'expédition, qui presse, et qui demande de nous une action prompte et énergique. Il s'agit pour nous d'annoncer sur nos marchés les produits des riches et fertiles provinces de l'Ouest des Etats-Unis, et ensuite d'aller les vendre en pays étranger avec le plus d'avantages possibles. Pour cela, encore une fois, il nous faut la liberté du commerce. Alors nous pourrions concevoir des espérances de fortune et de prospérité; le commerce de la Méditerranée, de la France, des Indes Occidentales, des Provinces d'en bas nous est ouvert et nous appelons du jour que la navigation du St. Laurent devient libre, de ce jour datera une ère nouvelle pour le Canada.

Pour arriver à ces objets si désirables, nous concevons qu'il peut être et avoir une lutte longue et sérieuse, mais nous ne pouvons douter du succès de la cause du *Free Trade*. Une chose qui nous frappe, dans les circonstances actuelles, c'est le grand changement que ces questions vont amener dans notre politique. Nos divisions intestines vont s'effacer devant ce nouveau danger, qui menace le Canada. Les hommes de tous les partis, de toutes les nuances d'opinions politiques vont laisser là toutes leurs petites difficultés, leurs rivalités et leurs antipathies, pour se ranger sous le drapeau du commerce libre. Déjà il se fait une fusion à Montréal des hommes intelligents et modérés de tous les partis. Le contact détruit les préjugés, efface les aspérités, produit la sympathie. On sent que le libéralisme politique est à l'ordre du jour; que c'est à lui que sont dues les grandes réformes de l'époque. Tout cela est à l'avantage de la cause populaire, car la cause populaire ici comme en Angleterre doit se faire élargement à la cause du *Free Trade*. Les marchands anglais voient avec une vive satisfaction l'intérêt que le peuple prend à la question commerciale. Ils sentent aujourd'hui le besoin de se rapprocher de la majorité populaire, qui devra avoir un grand poids dans la lutte qui va s'engager. C'est pourquoi nous disons que la politique du pays va changer.

Demain, nous sommes, sans doute, quand le nouveau gouverneur arrivera; Alors il sera temps de s'entendre sur l'adresse qui doit lui être présentée. Il nous tarde de voir lord Elgin, installé dans le fauteuil gouvernemental; car nous considérons les interrogés périodiques que nous avons eu depuis dix ans, comme très préjudiciables à la colonie.

Le conseil exécutif (ministère responsable) est l'âme du gouvernement constitutionnel; notre gouvernement est donc depuis six mois un corps sans âme? Nous espérons que lord Elgin va de suite lui donner la vie en reformant son ministère. Quoiqu'on en dise, la tâche du nouveau gouverneur n'est pas hérissée de difficultés insurmontables; la situation critique où se trouve le pays prédispose les esprits à un arrangement des difficultés politiques existantes; lord Elgin trouvera le parti libéral, la majorité populaire, disposée à accepter des conditions honorables; pour les gens honnêtes et modérés, la doctrine des deux majorités paraît être admise comme la base de tout arrangement politique juste et raisonnable; pour quelques temps encore, jusqu'à ce qu'il y ait fusion complète des intérêts, du Haut et du Bas-Canada, il doit être ainsi. Cette doctrine admise, la question de savoir, si l'Administration doit être aux mains des partis composant chaque majorité, se trouve résolue; les choses étant ainsi, qu'à faire lord Elgin? Sa tâche n'est elle pas toute simple et bien facile, s'il est un homme d'état intelligent? Il connaîtra bien vite les hommes politiques qui commandent l'influence de la population, qui représentent ses opinions; il connaîtra bien vite les partis.

Peut-il avoir alors une autre marche à suivre que d'appeler après de lui, un homme qui puisse parmi les hommes de son propre parti, choisir un certain nombre de personnes intelligentes et capables de former une administration? certainement non; l'expérience doit nous prouver, qu'un ministre qui ne peut s'appuyer sur des collègues partageant ses opinions politiques, ne peut convenir à notre état actuel; aller chercher dans les rangs de ses adversaires l'appui d'hommes avec qui on ne peut s'entendre sur maintes questions du plus grand intérêt, c'est jeter dans un cabinet des éléments de discorde, de rivalité qui doivent amener son entière désorganisation. Ainsi on comprend qu'un membre du parti libéral ne pourrait se joindre à James Smith dans un cabinet à former; mais que M. Draper ou quelqu'autre forme la partie du ministère pour le Haut-Canada, et qu'un libéral ou un tory forme celle du Bas-Canada, bien; pourvu que les deux parties reçoivent l'appui et le concours de sa majorité respective; c'est là, ce nous semble, l'esprit des principes. Nous faisons des vœux pour

que lord Elgin les saisisse et les respecte. En temps et lieu nous saurons les lui rappeler.

Aujourd'hui en terminant nous devons dire que jamais occasion plus favorable ne s'est présentée pour satisfaire les vrais besoins du pays. Lord Elgin va le trouver dans le calme le plus parfait; les malheureuses difficultés du gouvernement de lord Metcalfe sont regrettées et oubliées; l'administration de lord Cathcart a vu dormir tranquilles les membres du cabinet et les questions politiques; M. Draper, nous dit-on, ne demande pas mieux que de se rapprocher des vrais principes de la constitution, dont l'ont quelques fois éloigné les étranges notions de son collègue M. Smith. On doit sentir aussi de plus en plus la vérité de l'axiome anglais: *honesty is the best policy*; sous ces circonstances, on peut espérer quelque chose de nouveau gouverneur; on peut espérer le gouvernement responsable et la liberté du commerce; c'est tout ce qu'il nous faut.

Nous apprenons d'une source à peu près certaine que le Gouvernement Militaire est en pourparier avec l'Archevêque de Québec pour acheter le Collège de Nicolet qui serait converti en caserne; Monseigneur se propose, nous dit-on, de l'acheter de suite avec le prix de cette vente un Collège dans les limites de la ville de Trois-Rivières. Le pays devra s'en réjouir, parce que le Collège de Nicolet est trop hors du chemin et des communications; la ville de Trois-Rivières n'a pas ces désavantages et possède d'ailleurs plus d'un endroit propre à un établissement de ce genre.

INSTITUT CANADIEN.—CANON LAROCHELLE. Hier soir, après les procédés ordinaires des séances, M. Larochelle entra dans la salle de l'Institut, au milieu des applaudissements et des bravos prolongés des spectateurs. Nous ne parlerons pas de ce canon qui n'a jamais trop vanter, de ce mécanisme magnifique qui excite l'admiration de tous ceux qui le voient. Parlons plutôt de M. Larochelle; il a une de ces figures qui respirent la douceur, la vertu et le génie; ses manières sont affables; il nous a paru avoir au plus 40 ans; il a répondu avec affabilité à toutes les questions qui lui ont été faites sur son canon et tout le monde a été satisfait de l'exhibition. Quand chacun eut eu le loisir d'admirer le célèbre canon, le président fut appelé au fauteuil et dans un court mais chaleureux discours, il rappela les progrès de l'industrie sur le continent américain en général, et en Canada particulièrement. Il assura M. Larochelle de la plus grande sympathie de la jeunesse canadienne, félicita la société de posséder au milieu d'elle un homme qui faisait honneur au nom canadien, dont le génie serait un jour une des gloires de son pays. Il termina en adressant à M. Larochelle, sa réception au sein de l'Institut, comme membre honoraire, l'hommage rendu à son mérite, et témoignage de l'estime que lui avait voué l'Institut Canadien. M. Larochelle, avec une modestie qui nous rappelle une de nos célébrités politiques, répondit brièvement et du cœur plus que des lèvres. Il a paru très satisfait de ce témoignage d'estime de ses jeunes compatriotes. Quelques membres de l'Institut allèrent ensuite le reconduire à son hôtel.—(Communiqué.)

CORPORATION.—La corporation a acheté 2350 la pompe "le Montreal" de M. Lepage. C'est un acte comme la corporation en devrait toujours faire, personne ne la blâmerait.

MM. Lunn, Bourret, Jodoin, Gibb et Glenon, sont nommés pour faire un comité à l'effet de s'enquérir sur les plaintes faites contre les rotations.

La malle anglaise est attendu en cette ville demain.

Nous avons reçu la 1ère livraison des *Mystères de Montréal*! mais le temps nous a manqué pour la parcourir.

Un M. James McGill a été nommé pour remplacer M. Manuel l'arpenteur de la corporation avec un salaire de £200.

M. Perrigo, inspecteur de feu, présente à la corporation une cédule montrant le nombre de maisons érigées dans la ville et les faubourgs de Montréal, depuis le 1er décembre 1844, jusqu'au 1er décembre 1845. Il apparaît, d'après cet exposé, qu'il a été bâti 106 maisons en pierre, 96 en briques, 219 en bois, et 9 en bois avec pignon de briques, faisant un total de 460 maisons.

Samedi passé 18 ouvriers se sont noyés à Kingston. Ces personnes étaient employées à des ouvrages du Gouvernement sur une île, en face de la ville. Ils traversaient dans une chaloupe, au nombre de vingt-quatre, quand l'embarcation chavira, et dix-huit d'entre eux se noyèrent.

Le propriétaire du crucifix d'ivoire doit laisser bientôt cette ville. Nous conseillons à ceux qui ne l'ont pas vu de se hâter. Ce sera peut-être la seule chance qu'ils aient de voir ce chef-d'œuvre.

M. LEPAGE.—On nous informe que Mardi ou Mercredi prochain, les pompiers doivent faire un triomphe à M. Lepage. Ils doivent lui donner une médaille et l'on nous dit qu'ils se réunissent pour lui montrer une boutique sur un bon pied. Un semblable procédé fait honneur à toutes les parties.

Nous accusons réception du No. de septembre de "*Barker's Canadian Magazine*" qui renferme comme toujours, des matériaux originaux bien écrits et est tout-à-fait instructif et amusant.

Le *Morning Courier* de cette ville est très mécontent qu'un nommé Gordon du bureau de l'adjudant général, ait été remplacé par M. Phelan, adjudant général, et co-rédacteur de la *Minerve*. Le *Chief* devant co-rédacteur de la *Minerve*. M. Gordon ne sait pas un mot de français; et il faut le posséder à fond pour pouvoir être utile.

1632.—Virginia, ainsi nommée, en 1584, en mémoire d'Elizabeth, reine d'Angleterre.—Cnroline, nommée par les Français, en 1564, en l'honneur de leur roi Charles IX.—Georgie, 1772, en l'honneur du roi George III.—Alabama, en 1817, de la principale rivière qui traverse cet état.—Mississippi, en 1800, de ses affluents et de ses bords occidentaux; mississippi signifie, dans la langue des Indiens, rivière formée de plusieurs rivières.—Louisiana, ainsi nommé en l'honneur du roi Louis XVI.—Tennessee, en 1796.—Kentucky, en 1782.—Illinois, en 1809, des principales rivières qui traversent ces états; le mot illinois signifie, en langue indienne, la rivière des hommes.—Indiana, en 1802, de sa population amérindienne.—Ohio, en 1802, du nom de ses frontières du sud.—Missouri, en 1821, du nom de sa principale rivière. Michigan, en 1803, du nom de son lac.—Arkansas, en 1819, de sa principale rivière.—Floride, ainsi nommé par Jean Ponce de Léon, 1572, parce que ses bords furent découverts le jour des Rameaux ou de Pâques-Fléuries.

Un trésor dans l'isthme de Panama.

Quelque extraordinaire que soit la nouvelle suivante, elle n'en est pas moins de la plus exacte vérité, et nous pourrions donner des détails beaucoup plus étendus, s'ils ne devaient pas nuire à la réalisation de l'entreprise. Un ingénieur distingué, qui avait été envoyé il y a quelques années à l'isthme de Panama pour y faire des recherches géologiques, et pour étudier la question du percement de l'isthme, en a rapporté des gangues d'or, qui, d'après l'examen chimique de M. le baron Thénard, ont été reconnues de la plus grande richesse. Cet ingénieur a raconté qu'il avait recueilli cet or dans le sable d'un fleuve de l'isthme de Panama. Telle est la richesse des paillettes d'or que roule ce fleuve, que les naturels qui s'occupent de les recueillir gagnent une cinquantaine de fr. par jour (rien que cela, et le sable qu'ils lavent renferme encore, après leur opération inférieure, plus du double de la quantité d'or qu'ils en ont retirée. L'ingénieur français, a étudié avec soin le cours du fleuve jusqu'à sa source, et il a remarqué qu'il traverse un groupe énorme de rochers, au milieu desquels il a dû déposer depuis des siècles une masse considérable de paillettes d'or. D'après ses évaluations, il devrait y avoir plus de cinq milliards de francs en minerais d'or enfouis sous ces rochers (le double environ de tout le numéraire circulant en France). Lorsque cet ingénieur a fait connaître le résultat de ses recherches et ses conjectures, il n'a trouvé d'abord que des incrédules, et pendant longtemps on l'a traité de rêveur. Cependant, il a donné des renseignements si précis, il paraît si certain du succès d'une future exploration, que plusieurs financiers se sont décidés à lui confier les fonds nécessaires pour explorer en grand les sables de ce fleuve. Il n'a pas été formé pour cela une compagnie par actions, mais on a trouvé un certain nombre de capitalistes qui se sont décidés à courir les risques de cette affaire. L'argent qu'ils mettent dans cette entreprise sera entièrement perdu ou rapportera plus d'un million pour cent aux bailleurs de fonds. L'ingénieur lui-même s'engage à n'entrer pour une part dans les bénéfices, que du moment où l'entreprise aura rapporté trois milliards de francs. Ce sont, comme on voit, toutes les richesses du Potose, tout l'or du Pactole qu'on espère trouver réunis entre les deux parties de l'Amérique. Les préparatifs de l'entreprise sont déjà fort avancés. Les fonds sont faits. On construit le bateau dragueur qui doit servir aux opérations, et le départ des ingénieurs et des ouvriers aura lieu dans deux ou trois mois. Si cette affaire doit être question depuis plusieurs années n'est pas connue du public, c'est uniquement parce que les bailleurs de fonds regardent leur argent comme fort aventureux, et qu'ils ne veulent pas prêter au ridicule en paraissant avoir une trop grande confiance dans le résultat de ces recherches.

NOUVELLES ETRANGERES.

LIBERTÉ DU CATHOLICISME EN CHINE.

L'empereur de Chine a fait publier l'édit suivant: "Ki-Ing, membre de la famille impériale, sous-précepteur du prince héritier, vice grand chancelier, directeur du ministère de la guerre, membre du censorat, gouverneur général de Kwan-Tung et Kwangsi, etc.; et Hwang, membre du ministère de la guerre, gouverneur de Kwang-Tung, etc.; promulguent, après l'avoir respectueusement copié, le décret impérial suivant, porté le 25e jour de la première lune de la 26e année de Taokwang (le 20 février 1846), en réponse à un mémoire présenté devant le trône, dans le but d'assurer l'immunité à ceux qui professent la religion du Seigneur du ciel.

EDIT, "Dans une circonstance antérieure, Ki-Ing et autres nous ayant soumis une pétition demandant que ceux qui professent par des actes vertueux la religion du Seigneur du ciel fussent exemptés de punition, et que ceux qui élèvent des églises, qui s'y assemblent pour prier, vœulent la croix et les images, lisent et expliquent les livres sacrés, ne fussent point empêchés d'agir de la sorte; tout cela fut accordé. La religion du Seigneur du ciel, instruisant et guidant les hommes à bien faire, diffère immensément des sectes illicites et hétérodoxes, et, partant, on lui avait déjà accordé une pleine tolérance. Il est juste, de même, qu'on accorde on sa faveur ce qui

nous est demandé dans la circonstance présente. Que toutes les anciennes églises dont qui furent construites dans le temps de Kang-Hi, et qui ont été conservées jusqu'à présent, soient rendues aux chrétiens des lieux respectifs, après que l'autorité en aura fait l'examen, et reconnu clairement le fait. Nous en exceptons les églises qui ont été converties en pagodes ou en maisons bourgeoises.

"Si, après la promulgation de ce décret dans les provinces, les autorités locales poursuivent illégalement et arrêtent des chrétiens qui ne soient pas malfaiteurs, les justes châtiments fixés par la loi seront infligés à ces magistrats réfractaires. Mais, si on prend prétexte de la religion pour faire le mal, ou que l'on assemble les populations des villes éloignées pour les séduire, ou que les malfaiteurs d'une autre secte, en empruntant le nom de la religion du Seigneur du ciel, créent du désordre, transgressent les lois ou excitent à la rébellion, leurs crimes respectifs devront être punis d'après les lois existantes de l'empire. Egalement, afin de mettre plus en évidence les distinctions convenables, il demeure établi que, d'après les règlements en vigueur, les étrangers des différentes nations sont sous la défense de pénétrer dans l'intérieur du pays pour y propager la religion. C'est pour ce motif que ce décret est porté. Faites-le connaître.

Dr per l'empereur. "En conformité avec notre droit, continuent les commissaires impériaux, nous avons copié ce décret, et le promulguons maintenant. Que tous les magistrats, l'armée et le peuple, y prêtent l'obéissance qui est due, sans apporter le moindre obstacle.

Proclamation spéciale. "Canton, le 21e jour de la 2e lune de la 26e année de Taokwang (c'est-à-dire le 18 mars 1846)."

— A Constantinople, le 17 juillet, on croyait aussi que les nouvelles du Caucase étaient loin d'être bonnes. "On assure, dit la correspondance du *Sémaphore*, que des nouvelles très importantes sont arrivées. Rien cependant n'a encore transpiré dans le public. On sait seulement qu'elles sont très défavorables à la Russie, qui semble perdre tous les jours du terrain depuis la funeste expédition de Dargo." Mehmet-Ali n'était pas encore arrivé à Constantinople; il avait relâché à Rhodes, où il faisait quarantaine. A Constantinople et à Alexandrie, on croit à une visite du prince de Joinville. Le prince Henri de Hollande était aussi attendu.

Les nouvelles du Liban sont peu satisfaisantes, les troupes administratives y fonctionnent mal; les conflits d'autorités sont nombreux, et le conseil nouvellement créé ne nous paraît pas bien assis. S'il s'élève quelque contestation, quelque difficulté, le pacha renvoie tout au conseil, et le conseil ne décide rien.

Le traité de commerce passé entre la Porte et la Russie a reçu la sanction impériale. Les ratifications ont été échangées mercredi dernier, à Balta-Liman, entre le ministre des affaires étrangères et l'ambassadeur de Russie. Il est probable que ce traité, dont on connaît déjà d'ailleurs les articles les plus importants, sera publié dans les journaux du gouvernement. A l'occasion de la conclusion de ce traité, le gouvernement russe a envoyé au ministre des affaires étrangères, Reschid-Pacha, le grand cordon de l'Aigle-Blanc; et au conseiller du ministère des affaires étrangères, Ali-Elendi, et au premier drogman de la Porte le grand cordon de Saint-Stanislas; la grande-douanier, Tahyr-Bey, une riche tabatière en diamants.

On a reçu à Smyrne des nouvelles alarmantes sur les progrès de la piraterie dans l'Archipel.

Quatre bateaux pirates, est-il dit dans l'*Impartial*, ont paru aux îles des Fours, Mandalia, Calanchi et dans leurs environs, et une bande de voleurs se trouve sur le cap Corca. Le capitaine Georges Minetta, avec pavillon hellénique, ayant été mouillé à Palmos, y a trouvé deux scorpions qui avaient été dépouillés, l'une de 6,000 piastres, l'autre de 1,500 par un bateau qui montait onze hommes et qui était sorti des Fours. Pendant son mouillage, un bateau était arrivé de Calymnos, et avait rapporté que les pirates lui avaient donné la chasse, mais que n'ayant pas pu l'atteindre, ils s'étaient mis à la poursuite d'un gros brick qui doit aussi leur avoir échappé.

Le capitaine Démétrio, de Cratidi, provenant de Mandalia, a également rapporté avoir rencontré un bateau pêcheur, auquel les pirates avaient enlevé toutes ses provisions. Le patron de ce bateau avait dit au capitaine Démétrio de se tenir bien sur ses gardes, parce que les pirates avaient connaissance, et de son mouillage à Mandalia, et du nombre de ses hommes, et de la nature de son chargement; et qu'il était probable qu'ils l'attendraient sur sa route. Le capitaine qui a fait cette déposition avait entendu dire à Mandalia qu'un brick cassiotte avait été aussi dépouillé.

"Avis a été déjà donné de ces faits M. le consul d'Angleterre à MM. les commandants français et autrichien des bricks *le Volage* et *le Comelonte*, ainsi qu'au capitaine Curry, du brick anglais *Hurlquin*, qui se trouve à Ourlac, et nous ne doutons point que de promptes et énergiques mesures ne soient prises pour faire disparaître le danger auquel sont exposés le commerce et surtout le cabotage de ces mers."

PORCELAINE, FAYENCE ET VERRES.

1200 Papiers et Boucilla contenant un assortiment complet et général de tous les articles en cette ligne, à vendre à très bas prix, soit tel qu'empacé originairement ou réempacé par douzaine, à la demande des acheteurs. H. B. SMITH & Co. Rue St. Paul, 11 sept.

BROUILLON. — Une plainte a été portée le 16 du courant, devant le col. Ermatinger, contre un nommé James Dungan, cultivateur du township de Sherrington. Il paraît que Dungan, en mai 1846, fut marié à Champlain, dans l'état de New-York à une personne du nom de Ellen White, qu'il emmena de suite avec lui à Sherrington; six mois après ce mariage survinrent entre les époux quelques causes de difficultés et de discorde, qui forcèrent la femme de retourner à Champlain.

Dungan, après son départ, vint à Montréal et fit sa cour à une veuve Rosanna Brady, à qui il fut marié le 31 août dernier, par le révd. M. Taylor. Quand Dungan fut arrêté par le warrant émis par le col. Ermatinger, il avoua les faits; et donna pour excuse que son premier mariage est nul, ayant été contracté par un magistrat, (un squire), et que lui et sa première femme ne s'accordaient pas du tout!

—Dimanche, vingtième jour de ce mois, NN. SS. les évêques de Montréal et de Martyropolis bénièrent la première pierre d'un établissement que notre ville voit s'élever rapidement, nous voulons dire, la nouvelle église de l'Assommoir du Bon Pasteur. On y déploiera toute la pompe possible et l'on invite le public à augmenter, par sa présence, la solennité de cette cérémonie.

—Il se tient à présent à l'Asyle de la Providence, dans une des grandes salles, un magnifique bal. On invite toutes les personnes qui ont à cœur ce charitable institut d'aller le visiter, puisque ce sont les femmes pauvres et infirmes qui doivent en profiter.

—On lit que lord Cathcart a pris ses appartements à l'hôtel Dalry, et qu'il ne retournera en Europe que le printemps prochain; quelques uns croient même qu'il doit rester en Canada en qualité de commandant des forces de Sa Majesté.

—Le capitaine Bayfield est descendu pour visiter les chemins du lac St. Pierre: il profite de ce que les eaux sont très basses pour décider une question qui doit être du plus haut intérêt pour la prospérité du commerce en ce pays.

—M. Cunningham, habile géologue de la Virginie, a visité les mines de cuivre du côté nord du lac Supérieur: ce monsieur qui est maintenant à Montréal, parle dans les termes les plus flatteurs de ces mines qui doivent devenir une source de grande richesse pour l'Angleterre.

SOURCES DE ST. LÉON.

La vérité de ces sources est maintenant bien reconnue. L'on sait qu'un grand nombre de personnes condamnées de leurs médecins s'y sont miraculeusement guéries, et chaque jour l'on vient nous apprendre quelques cas de guérison qui ne servent qu'à mieux établir les propriétés qu'on a découvertes à ces salines par l'analyse qui en a été faite. Non loin de là, il y a encore deux autres sources dont l'une gazeuse et l'autre sulfureuse, ce Modeste Richer, Ecuyer, d'Yamachouane, a nous dit-on, achetées: avantage de plus pour le voyageur qui, tout en visitant les unes pourra aisément visiter les autres. Nos estimables et actifs compatriotes, Messieurs Déguis et Gingens, qui sont les propriétaires de l'établissement des sources de St. Léon, songent nous dit-on, à l'améliorer. Un capital de \$5000, distribué en parts de 225 chacune, sera souscrit pour y faire toutes les améliorations nécessaires pour accommoder confortablement le voyageur. Si le plan réussit six wagons devront partir tous les jours des Trois-Rivières à 6 heures du matin, et de St. Léon à 4 heures de l'après midi. Les wagons partant de St. Léon arriveront à Trois-Rivières sur les huit heures du soir, pour mettre les voyageurs à même de s'embarquer dans les steamers le même soir, s'ils le désirent; et jusqu'à ce moment ils seront logés confortablement dans un hôtel spacieux qui sera établi aux Trois-Rivières, et construit de manière à loger commodément 200 voyageurs. L'hôtel aux sources de St. Léon devra être sur le même plan, et capable de contenir le même nombre de voyageurs. Nous devons ajouter à cela qu'un de nos marchands influents de cette ville doit établir un magasin de marchandises sèches de goût, et que les habitants de St. Léon veulent y établir leur propre marché; ce sera autant d'améliorations qui seront propres à satisfaire les besoins du voyageur. La distance des Trois-Rivières aux sources de St. Léon, qui est maintenant de huit lieues, ne sera que de cinq par le moyen d'une route que l'on se propose d'ouvrir pour y conduire. Nous croyons même devoir dire que, si l'on réussit à établir des lignes de télégraphes électriques dans le pays, il y aura une ligne en rapport avec St. Léon. Enfin si on ajoute à tout cela les entreprises privées qui se font, nous croyons que St. Léon deviendra bientôt une des places les plus importantes du pays. — Gazette des Trois-Rivières.

VENGEANCE D'AMOUR. — Il y a deux ans environ, une veuve anglaise, nommée mistress Wilson, arriva à New-York. Là elle fit la connaissance du sieur Thomas Raven qui, après lui avoir rendu des soins longs et assidus, parvint à la séduire. Bientôt après il la négligea, et enfin, il y a deux mois, il épousa une jeune fille de cette ville. Mistress Wilson, égarée par la douleur, ne chercha plus qu'une occasion de venger sa honte et son abandon. Samedi dernier enfin, elle fit demander M. Thomas Raven dans un magasin d'orgues du Centre street. Quand il arriva, une altercation assez vive eut lieu; puis tout d'un coup, la veuve tirant un pistolet le dirigea contre son séducteur; mais elle n'eut pas le temps de tirer, car celui-ci la renversa et la remit aux mains d'un officier de police. Mistress Wilson paraît être depuis lors dans un grand état d'exaltation, et elle a jusqu'ici refusé toute nourriture.

Etats-Unis.

RETRAITE DE M. BANCROFT. — Le bruit dont nous sommes rendus l'écho dans notre dernier numéro, s'est pleinement confirmé; M. Bancroft quitte le ministère de la marine et prend la place de M. Mac-Lane comme ambassadeur à Londres. Cette nomination, chose assez rare en pareille matière, a été généralement accueillie par la presse avec satisfaction. M. Bancroft possède toutes les qualités d'un excellent représentant à l'étranger; sa haute instruction, ses manières exquises, son intelligence des affaires, et la capacité comme homme d'état dont il a fait preuve dans sa carrière ministérielle, viennent témoigner en faveur du choix qu'a fait M. Polk.

Le portefeuille de la marine passe à M. Mason, attorney-général des Etats-Unis, sur le mérite duquel on s'accorde également. — Tout fait présumer que M. Franklin Pearce, du New-Hampshire, remplacera M. Mason.

PAR LE TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE

Washington 14 septembre au soir. Le steamer McKim est arrivé le 5 à la nouvelle-Orléans, ayant quitté Brazos Santiago le 2, il a ramené quelques malades.

L'armée est toujours à Camargo. Le colonel Hays y est revenu après avoir reconquis le pays sans incident remarquable.

Une révolte a éclaté dans la nuit du 31 août dans une compagnie de volontaires irlandais quelques autres, campés en face de Burita. On a eu recours aux canons, et 15 à 20 hommes ont été, dit-on, tués ou blessés. Outre les tués et les blessés que l'on connaît, on parle de 5 à 10 hommes qui se trouvaient sur un bateau à vapeur près de la rive et qui ont été jetés par dessus bord et se sont noyés. Le colonel du régiment de Géorgie a essayé bravement d'étouffer la révolte à l'épée d'une main et le pistolet de l'autre. Il a tué un homme et en a blessé plusieurs.

Le colonel Baker du 4e régiment des volontaires d'Illinois arriva avec les compagnies A et C pour aider à apaiser la révolte, et monta en personne à bord du bateau à vapeur avec vingt hommes d'équipe. En montant le pied à bord il commanda qu'on demeurât tranquille, mais il fut attaqué par les révoltés et eut à soutenir un combat désespéré dans lequel il se défendit quelque temps contre les épées, les bayonettes et les balles qui le menaçaient, mais enfin, il fut blessé au cou par une balle qui, entrant par derrière vint lui traverser la bouche et le jour.

Des 20 hommes montés à bord avec lui, huit furent blessés, six à coup de bayonnette et deux par des balles. A l'arrivée des compagnies A et C, le capitaine Roberts, qui commandait la première, ordonna à ses hommes de charger à bord et marchait lui-même en avant, lorsqu'il fut gravement blessé d'un coup de bayonnette qui pénétra à la naissance de l'épaule et lui traversa le cou. Le bateau était si bien défendu par les révoltés que les volontaires d'Illinois durent battre en retraite, n'ayant pas de cartouches. Mais bientôt on leur fournit des munitions, et en revenant sur le bateau la tranquillité fut rétablie.

Les révoltés furent enfin vaincus, contraints de rendre leurs armes, et placés sous bonne garde en attendant qu'ils soient jugés par une cour martiale. Aucun volontaire d'Illinois n'a été tué. Le lendemain matin on espérait que le colonel Baker et le capitaine Roberts pourraient survivre à leurs blessures. On craignait que deux soldats de la compagnie C ne fussent mortellement blessés.

Depuis lors, M. J. Seahorn de la compagnie A du régiment d'Illinois est mort à bord du McKim, plusieurs autres autres blessés à bord du même navire étaient près de succomber.

La 1ère Brigade est partie de Camargo le 19 août, se dirigeant sur Monterey sous les ordres du général Worth. Celui-ci a établi son premier dépôt à Sorniva et se propose d'en établir un second à mi-chemin de Monterey.

Le colonel Harney est parti le 23 de San Antonio de Bojar (Texas), se dirigeant sur Monclova (Mexique), avec 120 Dragons, 500 Texasiens, et 18 Delawars. Le général Taylor est, dit-on, surpris et mécontent de voir le colonel Harney se mettre en mouvement avant le général Wool.

Les troupes et l'artillerie continuent à arriver à Camargo, par terre et par le fleuve. La nouvelle de la révolution en faveur de Santa Anna reçue le 27 au camp du général Taylor, y a causé une grande sensation. Personne ne savait qu'en penser. Une lettre datée de Camargo, le 20 août, dit que le général Taylor devait se mettre en marche le 5 septembre pour Monterey.

Le 21 août, les chaudières du vapeur Enterprise ont fait explosion à 40 mille au dessus de Reynosa; cinq personnes ont été tuées, dont M. Ganfrey de New-York et un étranger dont le nom est inconnu. Dix-sept ont été grièvement blessés et 13 autres légèrement.

VENTES PAR LE SHERIF,

POUR LE MOIS D'OCTOBRE 1846. Maurice Buckley, vs. Moise Châtelle, trois terrains et une maison, village de St. Hyacinthe, vente à St. Hyacinthe, le 5 à 10 heures. F. X. Beaudry, vs. André Beaudry, une terre dans l'île Bouchard, vente à St. Suspeice, le 5, à 10 h. F. E. Globenski, vs. Jean Gagné, un terrain au nord-ouest de la rivière du nord, paroisse St. Jérôme, vente à St. Jérôme, le 19, à 10 h. Le même, vs. Jean Baptiste Normand, une terre, au même lieu, vente à St. Jérôme, le 19 à 11 h. Le même, vs. Isidore Filion, une terre, au même lieu, vente à St. Jérôme, le 19, à midi.

AVIS AUX ABONNÉS.

Un grand nombre de nos abonnés de la ville et des campagnes n'ont pas encore payé le semestre échu. Qu'ils ne soient pas surpris de voir le journal discontinué de ce jour. La même chose pour l'Album Littéraire et Musical.

Naissances.

En cette ville, le 7 du courant, la dame de M. Louis Couture, a mis au monde un fils.

Mariages.

En cette ville, le 12, par le révd. M. Squire, Peter Langlois, fils de M. de Québec, et Eliza, fille de George Bliton, écuyer, de Toronto. A Nicolet, le 15 septembre courant, par le révd. H. Burgess, P. N. Duron, écuyer, député-ardeur provincial, de cette ville, à Delie, Mary-Ann Marler, de Nicolet.

Décès.

En cette ville, le 15 du courant, M. Antoine-Albert Coulombe, ci-devant de la Rivière du Loup, et dernièrement clerc du marché du faubourg St. Laurent, âgé de 59 ans. En cette ville, le 15, après une longue et douloureuse maladie, M. George Timin, marchand, épicer, âgé de 34 ans. En cette ville, le 15 du courant, après une maladie de six heures, William Henry, enfant de M. Thomas Lang, commençant de cette ville, âgé de quatre ans et huit mois. A St. Denis, le 9 du courant, à l'âge avancé de 81 ans, dame Marie-Françoise Drolet, veuve de feu Joseph-Marie Chénier, écuyer, ancien citoyen du lieu. A St. Jean, le 8 courant, Anne Mott, épouse de M. Curtis Pâté. A La Colle, le 11 M. Edouard Hackett, collecteur des douanes. A Québec, vendredi dernier, Zoé, enfant de M. Paul Fréchette, âgé de huit mois. A Beauport, le 11 du courant, Edouard-Jules-Antoine, fils de Edouard-Joseph Deblois, écuyer, avocat, à l'âge de deux ans et demi.

Par J. D. Bernard.

VENTE ÉTENDUE DE MARCHANDISES D'AUTOMNE. MERCREDI prochain, le 23 du courant et les jours suivants, sera offert en vente, par vente publique, aux magasins de D. AMABLE PREVOST, rue St. Paul, le contenu de CENT CINQUANTE paquets de MARCHANDISES SÈCHES nouvellement importées, consistant en un assortiment étendu de: Draps fins et Draps de Pilote, Couvertes, Molekines, Bourrages, Futains, Flanelles, Coriètes, Serres, Baizes, Etouffes écossaises, Mérinos, Fluffes à manteau, Tartans, Indiennes, Cachemires, Orléans, Couils de toile et de coton, Cotons blancs et gris, Cotons rayés, Toile d'Irlande, Toile écarlate, Velours broché et uni, Bas et Chausures, Charles de Laine de 6/1 8/4, Mouchoirs, Gants, Fil, Boutons, Boutons de Coton, Chapreaux d'hommes en Toile Cirée, Toile Cirée, &c. Ces marchandises conviennent à la saison prochaine, et ont été choisies avec le plus grand soin dans les principales manufactures. Conditions faciles. La vente à DEUX heures précises. 18 sept. J. D. BERNARD.

FOND DE BANQUEROUTE. PAR ENCAN.

SERA vendu MERCREDI prochain au matin, le 23 du courant, au magasin de M. MICHEL COLLETTE, rue St. Paul, en un seul lot, tout son FOND DE MARCHANDISES SÈCHES. Consistant en un assortiment de marchandises convenable au commerce de Détail. —A VENDRE— Tous les Crédits et le Bail du Magasin jusqu'au 1er Mai prochain. La vente à ONZE heures. JOSEPH MASSON, J. D. BERNARD, M. CUVILLIER, Syndics. 18 sept.

PELLETIERES

ET MARCHANDISES MANUFACTURÉES. Le soussigné prend la liberté d'informer les commerçants que SAMEDI prochain, le 19 courant, il vendra par encan public, le contenu de Vingt Huit paquets de PELLETIERES, FOURRURES et PELLETIERES MANUFACTURÉES, qui viennent d'arriver par "Susannah" de Londres, et par "Ann" de Hambourg, via Liverpool. — Ces marchandises sont beaucoup supérieures à tout ce qui est offert généralement à l'encan; elles ont été choisies sur les marchés Européens avec grand soin, et en référence particulière aux exigences du marché, et d'après le jugement et l'expérience bien connus des propriétaires, le soussigné appelle, avec confiance, l'attention spéciale de ses amis, des commerçants dans cette ligne, sur cette vente. Conditions libérales. La vente à UNE heure précise. 15 sept. J. D. BERNARD.

VENTE ÉTENDUE DE MARCHANDISES D'AUTOMNE.

LUNDI, le 28, et MARDI, le 29 courant aux magasins de MM. ROBERTSON, MASSON & Cie., sera offert par encan public, le contenu de 150 paquets de MARCHANDISES SÈCHES, adaptées à la saison présente et prochaine, consistant en: Beaux Draps et Cashmires, Draps de Pilote, Couvertes, Flanelle, Flushing, Serres Blancs et Rouges, Baize imitation de Drap écossais, Mérinos, Bombazettes, Camelot, Tartan, Serge à l'écossaise, Indiennes, Shirtings gris, Coton rayé, Toile, Irlandaise, Toile écarlate, Couils de coton et de toile, Molekines Bourrages et Futains, Bas et chemises de coton, Charles de coton et de soie et Mouchoirs, fil, Bobines de Coton, Padoux et une variété d'autres articles. Conditions libérales. La vente à UNE heure précise. 15 sept. Encantour.

NOUVELLES MARCHANDISES.

BEAUDRY ET FRÈRE. No. 127, RUE NOTRE-DAME. (Vis-à-vis l'Eglise Anglaise.)

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Albion, le Caladonia, l'Erasmus et le James Campbell, et attendent par d'autres vaisseaux sur le point d'arriver, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles sont les articles suivants, savoir: Châles de toutes descriptions Cashmère et mousses, de laine du dernier goût Soie caraculé et autres descriptions Draps pilotes et castors, différentes couleurs Draps et Cashmir Drapeaux fins pour Dames et Messieurs Etouffes à veste, du dernier goût Flanelles, Couvertes et Filés. Le tout à des prix très modérés. 18 septembre.

A VENDRE.

A CE BUREAU La 7em. Livraison DE L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL

DE LA REVUE CANADIENNE

Sommaire de cette Livraison.

LITTÉRATURE CANADIENNE.—L'Union des Canadiens ou la fête des Banquiers (poésie), par P. C. — FEUILLETON: Le Château de Montfort. (légende du XIVe siècle par MARIE DE BLAYS. — Déceptions de Voyages, Aux bords du Rhin, par FRANCIS W. Y. — Elle et Lui, deux souvenirs, par Mme la BARONNE DE MONTARAN. — Physiologie de la toilette, par Madame CLÉMENCE ROBERT. — LITTÉRATURE CANADIENNE.— Charles Guérin, par un anonyme. — Conte presque fantastique, par ARTHUR PONROY. — CONTEMPORAINS ILLUSTRES.— Lord Wellington, par un HOMME DE BIEN. — MUSIQUE: — Parlez Marguerites, Romance, paroles de M. Victor DELZANT, Musique de M. ALPHONSE DE CARPENTRY. — Marche Canadienne, par J. B. LABELLE. PRIX UN ÉCU.

En vente à la Librairie Canadienne

D'E. R. FABRE & Cie. DICTIONNAIRE UNIVERSEL D'HISTOIRE et de GÉOGRAPHIE, contenant 10. Volumes imprimés d'histoire de tous les Peuples, anciens et modernes, avec la notice chronologique des souverains de chaque Etat; Notices sur les institutions publiques, les ordres monastiques, militaires, chevaleresques; sur les sectes religieuses, politiques, philosophiques; sur les grands événements; guerres, batailles, traités de paix, empires, &c. (avec leur date) explication des titres de dignités, etc., etc. 2. La Géographie Universelle: Vie des personnages historiques de tous les pays et de tous les temps, avec la généalogie des maisons souveraines et des grandes familles; saints ou martyrs avec la date de leur fête, etc., etc. 3. La Mythologie: Notices sur les divinités, les héros et les personnages fabuleux de tous les peuples, etc. 4. La Géographie Ancienne et Moderne: Géographie comparée; géographie physique et politique; géographie industrielle et commerciale; géographie historique, etc., par M. N. BOUILLIET. Paris, 1845. 1 gros vol. grand in-8. Rue St. Vincent No. 3. 18 Sept.

CRUCIFIX D'IVOIRE.

LES citoyens de Montréal respectueusement informés que le CRUCIFIX D'IVOIRE ne doit maintenant être exposé que peu de jours; ceux qui désirent voir ce bel objet de sculpture feront bien d'en profiter. OUVERT LE JOUR ET LE SOIR. Aux 1^{ers} étages au-dessus de MM. CHALMERS & Cie., No. 10, GRANDE RUE ST. JACQUES. Cartes d'Admission: la. 3d., ENFANS, 7d. 18 septembre.

AVIS.

TOUTS ceux qui ont des affaires à régler avec la succession de feu l'ion. P. D. DEBARTZCH, sont priés de s'adresser à ALEXANDRE KIERRKOWSKI, à St. Marc (Rivière Chamblay), ou à LEWIS T. DRUMMOND, Montréal. A l'engougnure des Rues Craig et St. Joseph. 18 septembre.



PONT DE NICOLET.

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné et en-douées "Soumission pour le Pont de Nicolet" seront reçues jusqu'à JEUDI, le 15 OCTOBRE prochain, pour la construction d'un PONT sur la Rivière Nicolet, en conformité aux Plans et Devis que l'on peut voir au bureau de Luc M. Cressé, écuyer, maire, de Nicolet, et au Bureau des Travaux Publics, à Montréal.

Des Blancs ou formulés de soumissions peuvent être obtenus aux places sus-mentionnées, et aucune soumission ne sera reçue si elle n'est en conformité de l'écrit. Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire.

Bureau des Travaux Publics, Montréal, 18 sept. 1846

PONT DE LA RIVIÈRE-DU-CHÊNE.

DES SOUMISSIONS, pour la construction d'un PONT sur la RIVIÈRE-DU-CHÊNE en conformité aux Plans et Devis que l'on peut voir au bureau de Joseph Laurin, écuyer, M. P. à Québec, et au Bureau des Travaux Publics, à Montréal, seront reçues jusqu'à JEUDI, le 15 OCTOBRE prochain; elle devront être adressées au soussigné et en-douées "Soumissions pour le Pont de la Rivière-du-Chêne."

Les soumissions doivent mentionner le somme entière pour la construction complète du Pont, à un certain prix par verge cubique pour les ENDUAGES et les APPROCHES; aussi donner les noms de deux personnes responsables qui voudraient servir de adretés pour la due exécution du contrat. Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire.

Bureau des Travaux Publics, Montréal, 18 sept. 1846.

CANAL DE LA CHINE

AVIS est par le présent donné que l'EAU sera introduite dans le Canal de la Chine, dans la soirée de JEUDI, le 17, et qu'il sera entièrement ouvert à la navigation le 20 du courant. THOS. A. BEGLY, Secrétaire. Bureau des Travaux Publics, Montréal, 10 sept. 1846.

ECLUSE ET DAM A ST. OURS.

DES SOUMISSIONS seront reçues au Bureau du Département des Travaux Publics jusqu'à LUNDI, le 14 courant à DIX heures A. M. pour l'Entreprise des Ecluses et Dams à St. Ours, sur la Rivière Richelieu, (d'après un plan modifié). Les plans et devis peuvent être vus à ce Bureau, où toute information ultérieure pourra être donnée. Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Sec.

Bureau des Travaux Publics, Montréal, 4 sept. 1846.

6000 PIÈCES de TAPISSERIE (Papier Beurre pour chambre) à vendre par J. L. BEAUDRY & Cie. vis-à-vis le Palais de Justice le 18 septembre.

CANON LA ROCHELLE

La demande d'un grand nombre de personnes, M. Le Rochelle s'est décidé à exhiber la pièce de mécanisme dont il est l'inventeur et qui a été un sujet d'admiration pour tous ceux qui l'ont examinée. Ce canon se charge et tire douze coups par minute, au moyen d'un mécanisme. L'exhibition commencera SAMEDI MATIN dans l'auditoire de M. JOSEPH BOULANGER, écuyer, rue Notre-Dame, maison voisine de l'hôtel DONEGAN. Heures d'Exhibition: de 10 heures A. M. à 1 heure P. M.; de 2 à 8 et de 7 à 10. L'exhibition sera continuée jusqu'à SAMEDI de cette semaine. PRIX TRENTE SOUS. 11 septembre.

COMTE' DE BERTHIER

UNE Exhibition publique sera tenue au village d'Inard, mercredi, le 14 octobre prochain à 10 heures A. M. après laquelle les prix annoncés, dans les affiches distribuées aux portes des églises de chaque paroisse du Comté seront décernés par le comité de régis de la société d'agriculture du dit comté de Berthier. Par ordre, A. D. BONDY, Secrétaire.

Berthier 4 septembre 1846.

SALLE DES ODD-FELLOWS.

M. S. PHILIPPE, LE MAGICIEN FRANÇAIS, AYANT terminé sa tournée dans le Haut-Canada, s'informe respectueusement, les Messieurs et Dames de Montréal, qu'il a l'intention de donner quelques uns de ses AMUSANTS SOIRÉES avant son départ pour le sud à commencer MARDI 15 Septembre, et positivement finissant SAMEDI 19. On commencera à 8 heures précises; admission, 25 Cts. On peut se procurer des Billets, à la Salle et aux principaux hôtels. 15 sept.

MAISON D'ÉDUCATION

Pour les Jeunes Demoiselles, DIRIGÉE PAR LES Religieuses du Sacré-Cœur. ST. JACQUES DE LACHÉGAN, DISTRICT D MONTREAL.

CET ÉTABLISSEMENT réforme dans son plan d'éducation tout ce qui peut former les jeunes personnes aux vertus et aux connaissances convenables à leur sexe. La nourriture est saine et abondante. Rien n'est négligé de ce qui peut contribuer à l'éducation, à améliorer la santé, et à donner l'habitude de l'ordre, de la propreté et de la tenue. En maladie, on leur prodigue des soins assidus, et la vigilance est continuée en tout temps et en tout lieu. Un vaste terrain offre aux élèves une agréable promenade. ENSEIGNEMENT. Les cours d'instruction renferment l'étude de la religion, la lecture, l'écriture, la grammaire française et la grammaire anglaise, l'arithmétique, la Géographie moderne, l'histoire sainte, l'histoire du Canada, l'Économie domestique, la Couture, la Broderie, &c.

CONDITIONS. Pension entière..... £12 10. Par an, payée d'avance. Demi-Pension..... 6 00. On loge par quart. Blanchissage..... 2 00. (le, et on Papier, Plumes, Lignes, &c..... 1 10. Les Leçons de Piano seront données aux élèves, et les parents le désirent. Elles seront de 25 par an, payables par quartier et en avance comme les autres articles. Les ports de lettres, les frais de maladie sont à la charge des parents. On ne fait aucune remise aux parents quand ils retiennent leurs enfants avant la fin du Trimestre, à moins que ce ne soit pour des raisons majeures.

TROUSSEAU. Les jours ordinaires les élèves peuvent porter tel habillement décent qu'elles veulent; mais les Dimanches et les Mercredis, elles ont en hiver une Robe de Mérinos vert foncé. L'été elles portent une Robe rose en Dillamane. Chaque doit avoir, outre les deux robes de chaque uniforme, une Robe blanche en Malmo, douze Chemises, douze paires de Bas, douze Mouchoirs de poche, douze paires de bas en toile blanche, douze Serviettes de table, douze Essuie-mains, trois paires de Draps, deux paires de Couvertures de laine, six paires de Robes de dessous, six Robes de nuit, un Voile blanc et un Voile noir en nat uni, un Garde-Soleil, deux Coulliers, une grande et une petite Fourchette, un Coutour, un Tumbler, une Boîte à peignes, une Boîte à ouvrage, un Baquet pour les baines de pieds, une Bôle pour se laver, etc.

OBSERVATIONS. Les jeunes personnes non Catholiques seront tenues de se conformer aux exercices religieux publics de la maison. Toutes, on évite d'exercer aucune influence sur leurs croyances religieuses. Les parents recevront tous les mois le bulletin de la santé, de la conduite et des progrès de leurs enfants. Les élèves ne peuvent recevoir de visites que le Mercredi. Ces visites sont restrictives à celles des pères et mères, des oncles, des tantes, des frères et sœurs. On n'admettra les autres personnes qu'avec l'autorisation expresse des parents. Chaque année les élèves auront une vacance de quatre semaines; elles pourront passer ce temps ou dans leurs familles ou dans l'institution. Aucune élève ne pourra être admise pour moins d'un trimestre. Toutes les lettres adressées aux élèves devront être affranchies. Les parents qui ne résideraient pas dans le village sont priés d'indiquer une personne y résidant, chargée de percevoir la pension et de recevoir l'élève dans le cas où son sort serait jugé nécessaire par quelque circonstance imprévue. 11 septembre 1846.



MADRIERS ET CHEVRONS.

DES PROPOSITIONS seront reçues au Bureau des Travaux Publics, jusqu'à MARDI, le 22 de SEPTEMBRE prochain, pour la livraison des MADRIERS et CHEVRONS suivants, savoir: Pour cette partie du chemin des principaux Townships de l'Est, entre CHAMBLY et ABBOTSFORD, mesuré comme les sections 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 15, 16, et 17.

546,000 pieds de MADRIER, de trois pouces d'épaisseur, et huit pieds de long et 210,000 pieds de CHEVRONS, de six pouces sur quatre, et depuis 16 jusqu'à 24 pieds de longueur, on préférera de 20 à 24 pieds.

Pour le chemin de ST. JEAN, et de STANBRIDGE, entre la place ci-dessus et le coin de Spier. 623,000 pieds de MADRIERS et 236,000 pieds de CHEVRONS des mêmes dimensions telles que ci-dessus mentionnées.

Les propositions spécifiant le prix par 1000 pieds mesure superficielle, pour le MADRIER et par 1 000 pieds mesure linéaire, pour les CHEVRONS, devront être adressées au sousigné, en double, et en français et en anglais, et elles devront contenir les noms de deux personnes solvables, qui désirent se porter caution pour la due exécution du contrat.

Aucune proposition ne sera reçue pour une quantité moindre que pour une section. Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Montréal, le 1er septembre 1846.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DU DISTRICT.

ETATS du quartier finissant le 31 août. Montant déposé durant le quartier finissant ce jour... 212,268 7 6

Balance due aux déposants ce jour... 210,603 1 5. La Banque est ouverte, à l'ordinaire tous les jours depuis dix heures à trois et les samedis et vendredis de puis six à huit heures P. M.

Par ordre du Bureau JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

Banque d'Epargnes de la Cité et du District, Grande rue St. Jacques, le 1er septembre 1846.

A VENDRE 10 CAISSES d'ardoises pour les Ecoles.

Peut-être de vie Dialogues et petits Français Grammaire des Français Exemples

Aussi: Une superbe guitare à clef Attendue de jour en jour par le Lord Collenjuon et le Leander.

Pierres à moulanger Scot., moulanger Françaises, et autres articles. LOUIS DELAGRAVE, No. 60 Rue des Commissaires, 4 septembre.

Toile à Blueaux, de Hollande DE PREMIERE QUALITE.

A VENDRE par le sousigné, rue des Commissaires, No. 105, porte voisine du bureau de Chemin de Fer du St. Laurent et du Champlain. L. DELAGRAVE, 28 août.

COMMUNICATION, TOUTS LES JOURS, ENTRE MONTRÉAL ET LES SOURCES DE VARENNES.

LES POSSESEURS actuels de ces CELEBRES SOURCES viennent de compléter les arrangements suivants afin d'établir entre MONTRÉAL et le JOLI VILLAGE DE VARENNES une COMMUNICATION REGULIERE de TOUTS LES JOURS, qui puisse offrir au public et aux voyageurs, désirant visiter les Sources et le Village, toutes facilités possibles de la faire convenablement.

LE STEAMER ST. LOUIS, Quitte Montréal tous les DIMANCHES à UNE heure P. M., et revient dans l'après-midi. Prix du Passage pour aller à revenir TRENTE SOUS. La semaine le "St. Louis" part pour VARENNES les MARDI et MERCREDI, à 4 heures P. M., Prix TRENTE SOUS.

LE STEAMER DAVID AMES, Laisse MONTRÉAL pour VARENNES tous les JEUDI MATIN, à NEUF heures précises et revient de bonne heure le soir. Prix du passage, pour aller et revenir, QUARANTE SOUS. (Servantes et Enfants moitié prix.)

Les jours intermédiaires, c'est-à-dire, les LUNDIS, MERCREDIS et SAMEDIS, UN OMNIBUS

Partira de Varennes dans la matinée et passera dans l'après-midi à cinq heures aux principaux Hôtels de cette ville pour prendre les passagers et les conduire aux SOURCES; Prix pour aller et revenir CINQ CHELINS. (Servantes et Enfants moitié prix.)

Un voyage à cette saison aux SOURCES DE VARENNES situées sur les bords pittoresques du St. Laurent, ne peut qu'être très agréable et très salutaire.

Les personnes qui désireraient passer quelques jours au Village, trouveront là d'excellents Hôtels pour les recevoir. Les possesseurs actuels des Sources, tout en remerciant le public de son patronage passé peuvent l'assurer aujourd'hui, qu'à l'avenir, rien ne sera épargné ou négligé à leur Hôtel, pour rendre le séjour des voyageurs et des Visiteurs tout à fait agréable et confortable. Ils ont espéré, que leurs efforts rencontreront l'approbation générale. LUBIN KENT, Montréal, 13 Juillet 1846.

BANQUE DE PARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. Francis Hincks, A. LaRoque, V. Président. H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWit, John Tully, Joseph Bourrel, Damase Masson, P. Beaulieu, Joseph Grenier, I. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de 500 et au-dessus, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessous de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres Informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUTS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau. JNO. COLLINS, Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Epargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46 Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Oratoire Hôtel. 2 juin 1846.

AVIS AUX VOYAGEURS. HOTEL DU CANADA, RUE ST.-GABRIEL

MME. ST. JULIEN, informe ses amis et le public que les améliorations récentes, dans le goût européen, qu'elle vient d'introduire à son établissement lui permettent d'offrir tout le confort désirable au voyageurs comme aux pensionnaires résidents.

Indépendamment d'une POSITION CENTRALE, à proximité du quartier Commercial, de la Cour de Justice, des Bureaux du Gouvernement, de la Cité et District (c'est-à-dire occupé par la Compagnie du Nord-Ouest), a reçu de grandes améliorations pour assurer l'aisance et tout le confort stable aux personnes qui voudraient bien continuer à en faire leur résidence.

LES FAMILLES trouveront de spacieux appartements, bien aérés, des salons récemment meublés et les soins les plus attentifs. Les mets, les vins les plus recherchés seront toujours choisis avec le plus grand soin.

Mme. ST. JULIEN offre ses plus sincères remerciements pour l'encouragement qu'elle a déjà reçu et qui lui a permis d'établir une maison spacieuse de nature à offrir tout le confort aux Dames et Messieurs (voyageant ou résidents). Montréal, 3 juillet, 1846.

A VENDRE, AUX VOUTES DE J. D. BERNARD, UN assortiment de Chapeaux Français, pour hommes, dans le nouveau goût. L. DELAGRAVE.

Nouvellement reçus et à rendre à la même place. PIANOS Orgues bien adaptés pour les Eglises; Ornaments d'Eglises, consistant en Robe pour St. Sacrement, Chape pour doct., Croix brochée, He de St. Hubert, et Statues de la Vierge en plâtre de deux genres. Une superbe statue de la Vierge argentée. L. DELAGRAVE.

A vendre à la même place, Pâtés de Foie gras, Dindes truffées, Truffes en bouteilles, Pointes d'Anjou, Sardines à l'huile, etc.

Vins français, en petits quarts de 15 gallons chaque, do do en caisses de 14 douz. de bouteilles. Vins d'Espagne, en quarts de 30 gallons, Vin de Port en pipes, Vinaigre de vin blanc, Champagne en caisses et paniers, de Ruinart père et fils, do do de Monnet et Chaudron, do do de St. Pery, rosé, do mousseux, de la maison de Florentin Faure. L. DELAGRAVE.

A vendre aussi à la même place, Rubans français, Gants français, Pluie de soie noir, Parapluie à cannes, Et une variété d'autres articles. L. DELAGRAVE, 21 juillet 1846. No. 60

M. R. LOUIS DELAGRAVE a transporté son Bureau sur la Rue des Commissaires, No. 60 à côté du Bureau du Rail-Road. 25 août 1846.

Société d'Agriculture. COMTE DE BEAUBARNAIS

LA QUATRIEME EXHIBITION de cette Société annoncée comme devant avoir lieu près de l'HOTEL BRAYSON, NORTH GEORGE-TOWN, VENDREDI, le 2 OCTOBRE prochain, aura lieu ce jour-là au VILLAGE DURHAM ORMSTOWN, au lieu du premier endroit. Par ordre, R. H. NORVAL, Beauharnais, 4 septembre 1846.

AVIS. LE RICHELIEU laissera de nouveau le port de CHAMBLY, pour Montréal, tous les LUNDI et JEUDI matin à 4 heures au lieu de 6 heures, et passera en conséquence 2 heures plus tôt à chaque place intermédiaire. F. SINCENNES, 15 sept. 1846.

FRED. CARLISLE, DOREUR, 166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoie et vernit les vieilles peintures etc, etc, etc.

No. 166 Rue Notre-Dame, vis-à-vis Messrs. Gibb et cie.

N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition, à des prix modérés. 28 juillet, 1846.

PHARMACIE CANADIENNE, Coin des Rues St. Lambert et St. Jacques, Maison de l'Hon. L. H. LaFontaine, (Vis-à-vis le Dr. Nelson.)

ON trouvera constamment à cette Etablissement un assortiment général de DROGUES, REMÈDES A PATENTES. PARFUMERIES INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.

Le tout des meilleures manufactures françaises et anglaises. Les ordres de MM. les Médecins et Marchands de la campagne seront exécutés avec le plus grand soin. Consultation à toutes les heures de la journée. 31 juillet. EC. TREDEL, M. D.

Inouvelle Pharmacie. Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis. DIRECTEMENT VIS-A-VIS L'HOTEL DONEGANA.

LES sousignés venant d'ouvrir l'établissement, ci-dessus ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'il sont maintenant prêts à leur offrir un assortiment étendu et général de DROGUES, PREPARATIONS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTÉES, PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.

d'une qualité à ne pas être surpassée par aucune maison de cette ville, ayant été choisis par le Dr. COTE lui-même avec le plus grand soin et aux prix les plus modérés.

Les sousignés ont aussi un assortiment étendu de boîtes de MÉDECINES HOMÉOPATHIQUES, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTEIN praticien Homéopathe, de Montréal.

Aussi: Un grand nombre de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD.

Les médecins aussi bien que les marchands de Drogues de cette ville, voudront bien venir voir et juger par eux-mêmes: les sousignés étant déterminés à ne rien négliger de leur part, pour satisfaire en toute manière ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage.

Le Dr. COTE a son bureau voisin de la Pharmacie où il y sera constamment assis afin de recevoir les patients qui voudront bien le favoriser de leur pratique. N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine. Toute prescription sera remplie avec le plus grand soin et exactitude. MARCELLIN COTE & CIE. 31 juillet 1846.

SARATOGA SPRINGS. LAFAYETTE HOUSE, BROADWAY, TOUT PRÈS DE L'EMBARCADERE DU RAIL-ROAD.

J.-B. RICARD, Restaurateur français, dont la maison a été dernièrement incendiée, prévient MM. les voyageurs qu'il vient de monter un nouvel établissement en face de celui qui a été détruit, et qu'il a réuni dans ce nouvel hôtel tout le confort que l'on peut désirer.

LIBRAIRIE CANADIENNE DE JOHN THOMPSON, (Ci-devant associé de M. J. B. ROLLAND.) Rue St. Vincent, No. 19, ANCIENNE DEMEURE.

LE sousigné, très-reconnaissant de l'encouragement que ses nombreux pratiques ont bien voulu lui accorder, à l'honneur de leur annuaire qu'il continue toujours à LIBRAIRIE, IMPRIMERIE et RELIURE, et il ose se flatter par l'impression qu'il mettra à la servir, l'exactitude et la ponctualité avec lesquelles il exécutera les ordres qui lui seront confiés, de continuer à mériter leur confiance et celles du public en général.

Aussi pour répondre à l'encouragement qu'il a reçu de la vente des Livres à l'usage des ECOLES ELEMENTAIRES, il vient d'en réduire les prix comme suit: Sellabaire des Ecoles Chrétienne, £ 2 6 Nouveau Traité des Devoirs du Chrétien 0 15 0 Grammaire des Freres 0 12 0 Exercice Orthographique mis en rapport avec la Grammaire 0 17 6 Arithmétique des Freres 0 13 6 Géographie avec la carte 0 16 0 Instruction 0 15 0 Alphabet Double 0 2 0 Petit Catéchisme 0 2 0 Grammaire de L'Hommond 0 6 0 Psautier-David 0 11 Testament 0 16 " Anglais 0 14 0 Abrégé de l'Histoire Sainte, l'Histoire de France et de l'Histoire du Canada. 0 10 1 Montréal, 28 juillet 1846. 1fs-2m.

AVIS FAITES ATTENTION. TAPIS A L'HUILE, VENDRE au magasin de M. A. LAFAYETTE, No. 165 Marché à Foin, 4000 verges de TAPIS FLEURIS, de patrons et grandeurs assortis, pour Chambre, Passage et Etc. etc. et autres articles, pour Tapis, pour Chapeaux, Capots et Manchettes, etc.

HOTEL DONEGANA, RUE NOTRE-DAME. LE PROPRIETAIRE de ce MAGNIFIQUE ETABLISSEMENT, sans égal dans ce pays, en offrant au public ses remerciements pour l'encouragement libéral que son oncle (M. RASCO) et lui ont rencontré, durant la douze années qu'il ont conduit l'établissement si bien connu sous le nom d'HOTEL RASCO, a l'honneur d'annoncer qu'il vient de se transporter dans cette

SPLENDIDE MAISON, RUE NOTRE-DAME. Cidérant appartenant à Wm. Bingham Esq. et la résidence des gouverneurs les lords Durham et Sydenham; la maison a été considérablement augmentée et montée avec toutes les commodités et toutes les recherches que le confort et le luxe peut désirer. La SITUATION est centrale, à une petite distance du champ de mars, de la Cathédrale, de l'Eglise St. Jacques, du Palais Episcopal, des Banques, des Bureaux du gouvernement, du Palais de Justice et de autres établissements publics. La beauté du site, et l'élevation sur laquelle l'Hôtel est bâti, lui donne beaucoup de lumière et beaucoup d'air; il commande de tous côtés une vue excellente, magnifique de la Cité, de la Rivière, de l'Isle Ste. Helene de la rive opposée, de la Montagne et du paysage si pittoresque qu'il enivre.

L'établissement a été meublé de fond en comble avec des MEUBLES, TAPISSERIES, TAPIS, TENTURES etc. etc. TOUT NOUVEAU ET DU GENRE LE PLUS SOMPTEUX ET LE PLUS FASHIONABLE digne de toutes façons du PREMIER HOTEL de l'Amérique Britannique. On trouve dans la maison 6 chambres de bains et une Salle de Billard.

La TABLE sera toujours fournie de toutes les raretés de la saison, et en même temps que le propriétaire n'espérera rien pour satisfaire ceux qui voudront bien l'honneur de leur patronage, le grand nombre de personnes que l'établissement de son établissement lui permet de recevoir, fera que ses prix et charges seront très raisonnables. Des voitures sont toujours prêtes à conduire les voyageurs aux Bateaux à Vapeur, aux différents endroits de départ, aux Bureaux des Stages ou Diligence, et à aller les prendre à leur arrivée. Enfin le propriétaire actuel ne négligera rien pour rendre son établissement digne du patronage libéral qu'il a déjà reçu comme successeur de Rasco.

Montréal 19 Juin 1846. J. M. Dongana.

IMPORTATION DU PRINTEMPS HARKIN & BADEAUX, No. 140 rue Notre-Dame

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera chez le NOUVEAU FONDS comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

Vêtement de Dames etc., Les marchands de la Campagne sont invités à visiter la maison H. & B., il y trouveront tout ce qui peut convenir à leurs commerces. A des prix raisonnables. Montréal, 12 juin 1846.

CHAPEAUX FASHIONABLES LONDRES

LE sousigné vient de recevoir par la Great Britain, Palmyra et Lady Seaton, VINGT CAISSES de CHAPEAUX de CASTOR, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des modes les plus récentes et dans le dernier goût. Les Marchands du Haut-Canada trouveront un assortiment complet et seront servis avec la libéralité ordinaire.

ANDREW HAYES, Maison de Chapellerie de Londres Etablie en 1827, une porte à droite de la Place d'Armes 141 rue Notre-Dame.

Montréal, 31 juillet, 1846.

MAGASIN DE Nouveautés MAISON BEAUDRY & FRERE, Rue Notre-Dame No. 124, Eglise Anglaise.

LA MAISON BEAUDRY & FRERE vient de recevoir son assortiment du printemps de marchandises de FONDS et de GOUTS, choisies avec le plus grand soin, par un des associés dans les différents marchés de France, d'Angleterre et d'Espagne, ils ont surtout en main une belle collection de Châles de Satin et Cashmere, Etouffes à paillette et à veste, Tapis, fin, superfin, Bruxelles et Impériaux, aussi des Bouteaux à la feuille d'ébarbe et le castor.

Montréal, 31 juillet 1846.

HOTEL DALEY. J. H. DALEY, (CI-DEVANT DE KINGSTON.)

ETANT venu se fixer à Montréal, à pris cet ETABLISSEMENT si bien connu comme l'HOTEL RASCO, qu'il a entièrement remodelé, et où les voyageurs trouveront tout le confort et tout l'aisance qui peut se rencontrer dans les principaux hôtels de ce continent.

Les Chambres à Coucher sont bien aérées et seront tenues en hiver à un degré suffisant de chaleur. Les Salons des Dames et des Messieurs sont complétés avec tout le luxe que le goût le plus élégant puisse suggérer ou que les dépenses les plus étendues puissent procurer. Aucune dépense n'a été épargnée pour mettre les meubles et arrangez ces appartements, de manière à égaler les Salons de réception les plus recherchés.

La Carte du Menu comprendra toujours les Mets les plus délicats que l'on puisse obtenir sur les excellents marchés de ville; et l'on croit que l'exécution du département culinaire, conduit par un Chef de Cuisine des plus habiles, ne pourra manquer de satisfaire les plus gourmets.

Les Vins Seront toujours choisis avec la plus scrupuleuse attention quant à la qualité. A tous autres que ceux qui seront de la qualité la plus fine ne seront admis sur la table. Après tout, peut-être n'est-il rien d'aussi nécessaire pour le confort des habités d'un hôtel.

Que les sous les plus attentifs Et sous ce rapport, on s'étend avec confiance que l'Hôtel DALEY sera sans rival. Un corps complet de carrosses de Cité, possédant tous parfaitement l'expérience de leurs devoirs, a été choisi avec beaucoup de soin à New-York, et placé sous la direction d'un chef très assés.

Des Bains de différentes espèces Seront toujours prêts sur les lieux; DES OMNIBUS Seront toujours prêts pour l'arrivée et le départ des Dilettantes et Etrangers à Vapeur qui voyagent entre cette ville et chaque partie du Continent Américain, franc de charge.

J. H. DALEY saisit cette occasion pour offrir ses remerciements les plus sincères de l'encouragement distingué et libéral qu'il a reçu pendant si longtemps à Kingston, et il assure ses bons amis et le public en général, qu'il se montrera toujours très empressé à donner toute son attention à leur confort. Montréal, 16 juin 1846.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT, RUE COTE NO. 11.

ON trouvera constamment à cet ETABLISSEMENT PLUSIEURS MILLIERS de PLANTES RARES de toutes espèces, cette collection est la plus considérable de l'Amérique. On invite le public à la venir visiter afin de pouvoir juger de l'étendue de cette collection. ON NE PAYE RIEN POUR VOIR. Rue coté, derrière la Banque de Montréal, Montréal, 14 Juillet.

J. L. BEAUDRY & CIE. No. 80, Rue Notre-Dame.

VIENNENT de recevoir par les vaisseaux ci-dessus, un assortiment splendide et très étendu de Marchandises de Fonds et de Gout, et ils en attendent encore tous les jours par le PEARL, LADY SEATON, VIVID, et autres Vaisseaux venant de Glasgow et de Liverpool. Montréal, 12 mai, 1846.

VOYAGE DE PLAISIR A VARENNES. TOUS LES DIMANCHES A UNE HEURE PRECISE. LE Steamer ST. LOUIS commencera ses voyages réguliers à Varennes, Dimanche prochain le 7 du courant, et continuera pendant la saison, tous les Dimanches en partant de Montréal à 1 heure P. M., et revenant de bonne heure dans l'après-midi. 6 juin.

O. BEAUCHEMIN, Belleur, Informe ses amis et le public en général, qu'il a transféré son Atelier dans les Bureaux de la REVUE CANADIENNE, No. 13 Rue St. Vincent-midi.

STANISLAS DRAPEAU, Chef d'Atelier. IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE